



Doc. 12767

20 octobre 2011

Le Président roumain Basescu continue de justifier l'agression du 22 juin 1941 contre l'Union soviétique et l'occupation qui a suivi

Question écrite n° 604 au Comité des Ministres

de M. Grigore PETRENCU, République de Moldova, Groupe pour la gauche unitaire européenne

Ces six derniers mois, le Président roumain Traian Basescu a fait plusieurs déclarations agressives, déplacées et extrémistes justifiant de nouveau l'attaque du 22 juin 1941 contre l'Union soviétique et l'occupation de la Moldova qui a suivi. Elles ont aussi été publiées dans une interview accordée au le journal *Adevarul*.

Il a déclaré qu'il n'est toujours pas d'accord avec les réactions négatives suite à ses déclarations de la veille du 22 juin 2011, sur la justification de l'agression contre l'Union soviétique, soulignant que la poursuite de la guerre contre l'URSS et la traversée du Dniestr étaient une erreur, mais pas l'invasion et l'occupation de la Moldova.

«Ma position s'appuie principalement sur le fait qu'en réalité, la République de Moldova était, et reste, un territoire roumain. Personne ne peut priver de son identité cet ancien territoire roumain essentiellement habité par des Roumains, et qui est aujourd'hui relégué aux frontières de la Roumanie», a-t-il ajouté.

Se référant au célèbre ordre donné aux soldats roumains de franchir le Prut, il a dit, le 22 juin 2011 sur la chaîne de télévision roumaine B1, que, dans les mêmes conditions, il aurait probablement donné le même ordre.

M. Petrencu,

demande au Comité des Ministres,

- Dans quelle mesure les déclarations du Président roumain Basescu sont-elles compatibles avec les normes du Conseil de l'Europe?
- Quelles dispositions le Comité des Ministres entend-il prendre pour empêcher que de telles déclarations vindicatives, provocatrices et agressives soient prononcées par les autorités officielles d'un Etat membre du Conseil de l'Europe?

